

Sommaire

Enfants/école: Les meilleures opportunités pour tous les enfants

Des services d'accueil d'excellente qualité pour la garde des enfants — Faire de l'école un lieu de vie et d'apprentissage convivial

Vivre ensemble: une commune pour tous

Créer un environnement adapté aux enfants et aux jeunes

Offrir un programme culturel local varié

Promouvoir le sport pour tous

Protéger la population de la pauvreté

Faire de la politique du genre un véritable leitmotiv

Design for All – placer l'être humain au centre

Préserver l'autonomie et l'autodétermination des séniors

Promouvoir la cohésion sociale et le respect de la diversité culturelle

Créer une société ayant une vision du monde ouverte et pluraliste

Démocratie et administration: une commune ouverte

Fournir des informations complètes, promouvoir la transparence et l'accessibilité

Créer des situations participatives, chacun a son mot à dire

Être au service des citoyennes et citoyens

Développement urbain et communal: une meilleure planification, une meilleure qualité de vie

Planifier le développement communal de manière optimale

Construire intelligemment, créer des logements abordables

Offrir davantage de services misant sur la coopération régionale

Créer une offre optimale pour améliorer la mobilité

Utiliser les ressources de la commune de manière durable

Santé, protection de l'environnement et de la nature: un environnement sain, riche et divers

Préserver la richesse naturelle et un environnement sain

Une excellente qualité d'eau

Gestion des déchets — passer de l'économie linéaire à l'économie circulaire

Donner l'élan pour transformer la société

La commune, moteur de changement social et consommateur responsable

Passer complètement aux énergies renouvelables

Promouvoir le tourisme durable comme facteur économique et culturel

Enfants/École – Les meilleures opportunités pour tous les enfants

Des services d'accueil d'excellente qualité pour la garde des enfants — faire de l'école un lieu de vie et d'apprentissage convivial

Des structures d'accueil d'excellente qualité et en nombre suffisant sont la clé d'une plus grande égalité des chances, aussi bien pour les enfants que pour les parents. Une coordination étroite et une mise en réseau des structures d'accueil et des écoles ainsi que l'implication des parents et des enfants sont prioritaires pour les partenaires de coalition. Une importante offre d'activités périscolaires et une exploitation et une conception responsable des bâtiments scolaires ont une influence primordiale sur les possibilités de développement de nos enfants.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition garantiront l'accompagnement par notre service communal **BébéPlus** de chaque famille avec un nouveau-né pendant sa première année de vie. Les familles seront contactées de manière proactive afin de les accompagner au mieux dans leur nouveau rôle en tant que parents.
- Nous créerons des **structures d'accueil publiques** en nombre suffisant. Le concept de base pédagogique mettra l'accent sur les besoins des enfants. Toutes nos structures d'accueil fonctionneront selon le principe de l'inclusion.
- Nous avons l'ambition d'établir une **collaboration entre les associations locales** (sportives, culturelles...) et les structures communales afin de garantir une étroite coopération entre le personnel encadrant, les services sociaux et les parents.
- Nous renforcerons encore plus la **collaboration** déjà étroite **entre les maisons relais et les écoles**, p. ex. grâce à des locaux communs pour le personnel et au chevauchement des horaires.
- Au-delà de l'organisation scolaire normale, nous continuerons à soutenir et à promouvoir des **initiatives pédagogiques supplémentaires** et des projets dans les domaines du sport, de la culture, de l'environnement, de la nature, de l'artisanat, des médias, etc.

- Nous soutiendrons le personnel enseignant dans la mise en pratique du **Plan de développement scolaire**.
- En collaboration avec les comités d'école et le personnel enseignant, les partenaires de coalition veulent lancer de nouvelles idées par la **promotion ciblée de projets pédagogiques innovateurs** élaborés par des groupes de travail. Chaque école devra avoir la liberté d'utiliser de nouvelles méthodes pour favoriser l'inclusion, la différenciation et la collaboration.
- Nous cultiverons un **dialogue étroit avec les parents** et soutiendrons les associations de parents dans leur travail.
- Les partenaires de coalition privilégient des **écoles plus petites** à l'agrandissement des écoles existantes. La proximité pour les écoliers du cycle 1 est un énorme avantage. Ainsi sont planifiées des écoles avec maison relais d'une capacité maximale de 350 enfants au Mathendahl à Niederkorn, sur la place Nelson-Mandela à Differdange et dans les «Woierwisen» au Fousbann.
- Nous encouragerons le **travail avec des enfants à besoins spécifiques** et mettrons à disposition des salles et du matériel adaptés (salle de psychomotricité, espace de snoezelen, airtramp...).
- Lors de la construction ou de la rénovation de locaux scolaires et de structures d'accueil, nous utiliserons des **matériaux écologiques** et mettrons l'accent sur une consommation économe de l'énergie et de l'eau. Une attention particulière est à accorder à l'aménagement acoustique.
- Nous concevrons les **cours de récréation et les aires de jeu** ou les réaménagerons de manière variée et proche d'un état naturel afin de permettre aux enfants de s'épanouir de manière optimale, et ceci en étroite collaboration avec les enfants, les parents et le personnel enseignant et éducatif.
- Les partenaires de coalition vont introduire des **mesures de réduction de la circulation** (espaces sans voitures, zones 30) aux alentours des écoles et des structures d'accueil et particulièrement sur les routes nationales qui longent les écoles à Differdange et à Niederkorn.
- Nous offrirons de **l'aide aux devoirs à tous les enfants**; nous mettrons à disposition les locaux nécessaires et aurons recours à des étudiants pour assurer cette aide.
- Les sujets de la **protection de la nature** et de l'environnement seront plus souvent thématiques dans les écoles et les maisons relais. Notre École de la Nature à Lasavage sera agrandie et soutenue par des projets locaux. Chaque école devra disposer d'un propre jardin scolaire.
- Nous installerons dans chaque salle de classe de nos écoles un **système de hautparleurs** pour alerter et informer de manière rapide et efficace le personnel enseignant en cas de danger. Nous allons élaborer un plan d'alerte en collaboration avec les ministères compétents et les services de secours.
- En collaboration avec des services spécialisés, nous offrirons un service de **garde pour enfants malades**.
- Nous désirons soutenir et coordonner des initiatives qui conseillent et accompagnent les **parents en matière d'éducation**.
- Nous garantirons l'**inclusion des enfants à besoins spécifiques** grâce à des infrastructures adaptées, des formations sur mesure et du personnel qualifié en nombre suffisant. Lors des activités de loisirs et de vacances, les besoins de ces enfants seront pris en compte.
- En collaboration avec les associations sportives et culturelles, nous offrirons une **large palette d'activités** lors des vacances scolaires (p. ex. vacances loisirs).
- Nous allons organiser régulièrement des **réunions avec les parents** dans lesquelles seront expliqués les concepts, le travail et les objectifs au sein des structures d'accueil. Lors de ces réunions, les parents auront la possibilité de faire part de leurs attentes.
- Nous voulons développer dans nos structures d'accueil des **projets intergénérationnels**, réalisés par des enfants, des jeunes et des personnes âgées. Les jardins communautaires en sont un exemple type: jeunes et seniors cultivent ensemble des fruits et des légumes régionaux.
- Afin de simplifier l'**intégration des enfants de réfugiés**, nous mettrons les salles de classe nécessaires à disposition et recruterons du personnel supplémentaire.

- Nous créerons de **nouvelles infrastructures pour l'éducation physique** pour éviter des transports inutiles gênant les cours. Ces locaux pourront être partagés avec nos maisons relais et nos associations sportives.
- L'amélioration des possibilités de pratiquer la **natation** pour nos écoliers devient inévitable. Nous commanderons une étude pour analyser les alternatives (agrandissement d'Aquasud, nouvelle piscine scolaire ou coopération avec les communes voisines) qui nous aidera à trouver la solution la plus adéquate.
- Nous avons l'ambition de collaborer étroitement avec la Commune de Pétange afin d'améliorer l'**organisation des présences des maitres-nageurs** dans le but d'éviter les annulations de cours de natation.
- Nous soutiendrons toutes les **mesures préventives** en faveur d'une éducation à la santé, par exemple
 - une alimentation équilibrée et saine dans les cantines scolaires;
 - l'approvisionnement alimentaire des cantines scolaires et des maisons relais avec des produits biologiques de saison, des produits issus du commerce équitable et des produits régionaux;
 - de multiples occasions de bouger pour les enfants, p. ex. dans la cour de récréation ou sur le trajet de l'école à pied, en vélo ou en trottinette;
 - la création d'infrastructures modernes suffisantes pour pratiquer le sport en milieu scolaire dans les environs immédiats;
 - le sujet du gaspillage des aliments fera partie intégrante de l'éducation à la santé des écoliers de l'enseignement fondamental. Il sera analysé, tout en respectant le cadre légal, si le surplus des repas des cantines scolaires pourra être distribué aux personnes dans le besoin.
- Nous veillerons à ce que le **trajet de l'école** soit **sécurisé** afin que tous les enfants puissent se rendre à l'école à pied ou en bicyclette. Notre concept sera élargi et fera partie intégrante des premières heures de classe à la rentrée.
- Nous développerons l'**offre des structures d'accueil communales** (maisons relais, crèches). Dans les nouveaux quartiers, nous allons construire ou acquérir les locaux nécessaires.
- Les partenaires de coalition vont développer l'offre de la **crèche forestière** (Bëschcrèche), de l'**école forestière** (Bëschschoul) et de la **maison relais au Kannerbongert** en fonction des besoins. Ce concept restera toujours une structure gérable.
- Nous allons développer une **coopération étroite avec le «Luxembourg Science Center»** avec le but d'enthousiasmer les écoliers de l'enseignement fondamental pour les sciences.
- Les **subsides** attribués aux bons élèves et aux élèves dans le besoin seront adaptés et échelonnés selon les performances scolaires

Vivre ensemble: une commune pour tous

Créer un environnement adapté aux enfants et aux jeunes

Une politique offensive en matière d'enfance et de jeunesse compte parmi nos priorités. Éducation et formation sont les piliers du développement de notre société. L'épanouissement des enfants et des jeunes doit être encouragé. Les possibilités de participation et d'engagement devront inciter les enfants et les jeunes à s'intéresser au développement de projets communaux et à participer à la conception de notre commune de demain.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition assureront que les enfants et les jeunes soient impliqués activement dans **les décisions de la politique communale**. Les conseils communaux pour les enfants et les jeunes seront reconduits.
- Les enfants et les jeunes seront impliqués en temps utile dans la **planification urbaine** et la **politique des transports** ainsi que dans la planification d'espaces verts et d'aires de jeux ou de complexes sportifs.
- Nous allons impliquer les jeunes, les **maisons de jeunes** et les **associations de jeunes** de manière ciblée en amont des décisions à adopter dans le domaine de la politique de la jeunesse.
- Nous adapterons **les offres et les horaires des maisons de jeunes** en tenant compte des besoins des jeunes.
- Le travail de sensibilisation des jeunes (**outreach work**) sera poursuivi pour entrer en contact avec les décrocheurs scolaires et leur présenter de nouvelles perspectives.
- Nous lancerons un projet communal de prévention pour les jeunes et jeunes adultes, en collaboration avec les services spécialisés, pour garantir en temps utiles l'**égalité des chances** pour tous et pour éviter la dérive vers la précarité. L'aide à la recherche d'emploi et de logements sera accentuée.
- Nous proposerons un **programme varié** d'activités de loisirs et de vacances, sportives et culturelles et créerons des aires de jeu, des terrains de sport et des espaces conviviaux pour les enfants et les jeunes.
 - Ceux-ci correspondront aux besoins spécifiques des différentes tranches d'âge et seront tout aussi attrayants pour les filles que pour les garçons.
 - Ils sont destinés également à des enfants et à des jeunes ayant des besoins spécifiques qui doivent pouvoir y accéder sans entraves.
 - Des lieux de rencontre exclusivement pour jeunes et en dehors du cadre institutionnel seront aménagés.
- Nous garantirons l'autonomie des enfants et des jeunes dans leurs déplacements et créerons un **réseau sécurisé de chemins piétons et de pistes cyclables**, des trajets sécurisés vers l'école et offrirons les meilleures conditions pour utiliser les transports en commun ainsi que des bus de nuit ou des bus spéciaux.
- Nous allons définir des endroits de **rencontres intergénérationnelles**, p. ex. par la planification d'aires de jeu à côté de pistes de pétanque.
- Les partenaires de coalition créeront des **projets d'habitation alternatifs**, dans lesquels de jeunes adultes peuvent vivre en communauté.
- **Nous allons développer une stratégie pour lutter contre le chômage des jeunes au niveau local.** Une collaboration étroite avec le Job Center communal et les services spécialisés est nécessaire pour créer des synergies avec les entreprises locales et le commerce local tout en favorisant l'économie sociale et solidaire.
 - En coopération avec les instances compétentes, la commune créera des places de formation pour les jeunes souhaitant compléter un apprentissage et ayant peu de perspectives professionnelles. Elle créera des jobs de vacances pour les élèves et les étudiants dans l'administration, les services techniques et les maisons relais.
 - La commune recrutera de jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre de contrats d'appui-emploi (CAE) et de contrats d'initiation à l'emploi (CIE) afin de faciliter leur insertion professionnelle.
 - En ce qui concerne l'octroi de subventions à des associations sociales, culturelles et sportives, la commune introduira des critères transparents et soutiendra en particulier celles effectuant un travail de soutien et de développement auprès des enfants et des jeunes.

Offrir un programme culturel local varié

La culture est gage de qualité de vie et encourage l'intégration et la cohésion sociale au sein de la commune. La politique culturelle de la commune doit être diversifiée et tenir compte de la variété des intérêts culturels de

la population. La vie culturelle doit être accessible pour tous. Dans cet esprit, le budget pour la culture a été augmenté constamment et la diversification de l'offre sera poursuivie.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition veilleront dans le domaine de la politique culturelle communale à ce que **toutes les couches sociales** ainsi que les écoles, les structures d'accueil, les centres de jeunes et les travailleurs culturels soient impliqués.
- Nous allons miser de façon conséquente sur la **coopération intercommunale** et l'échange régional afin de pouvoir proposer un programme culturel varié et utiliser les ressources de manière efficace. La commune informera les citoyens du programme culturel complet de la commune et de la région.
- La priorité sera accordée à la promotion de la culture, de l'art et de la créativité auprès des **enfants** et des **jeunes**. Nous soutiendrons la mise en place de salles destinées à des répétitions, des représentations et des expositions pour les jeunes.
- Nous allons subventionner des **activités culturelles dans les écoles fondamentales**, les structures d'accueil pour enfants et les centres de jeunes ainsi que des visites d'événements culturels et de bibliothèques. La participation active et créative à des projets culturels est encouragée.
- Nous soutiendrons de manière ciblée les associations culturelles et les travailleurs culturels qui misent sur la **participation des enfants et des jeunes** et qui favorisent les échanges interculturels et/ou intergénérationnels ainsi que l'intégration. Des infrastructures adéquates seront mises à disposition des associations culturelles.
- Nous veillerons à un **archivage** et à un traitement adéquat des documents en relation avec des événements historiques locaux faisant partie de la mémoire collective et de la relance de l'histoire des différents lieux, quartiers et monuments historiques.
- En coopération avec les associations locales, nous soutiendrons la **mise en valeur de l'histoire locale** de manière vivante, y compris par le biais d'indications et de notices descriptives dans l'espace public.
- Dans l'esprit de «la **culture pour tous**», nous allons continuer à soutenir des projets d'associations comme Diffwinds, le festival des marionnettes, le Multikulti, le festival du théâtre...
- Le projet à court terme de la mise à disposition d'**ateliers d'artistes** en des locaux communaux non occupés doit être envisagé à long terme. Nous inviterons à ce propos les citoyens et citoyennes à y participer en mettant à disposition les locaux aux artistes intéressés. Ceci permettra de promouvoir les échanges sociaux intergénérationnels.
- Nous allons **numériser les archives de l'histoire** de la commune et les rendre accessibles aux citoyens.
- Les partenaires de coalition soutiendront l'association «Minettpark, parc industriel, naturel et ferroviaire». Nous allons créer, en collaboration avec la commune de Pétange et le ministère compétent, un **centre d'accueil pour visiteurs au Fond-de-Gras**. Ce sera un point d'information pour les visiteurs, comprenant des locaux pour conférences et enfin les installations sanitaires revendiquées depuis si longtemps. L'histoire de la sidérurgie sera retracée à l'aide d'une présentation virtuelle en 3 D.
- Les partenaires de coalition veulent que les **édifices historiques** de notre commune exposent leur passé historique. Nous installerons des panneaux interactifs sur ces bâtiments qui informeront les citoyens et les visiteurs. Un circuit de randonnée devra relier ces bâtiments et constituera ainsi une nouvelle attraction touristique. Le projet devra se faire en collaboration avec la société historique locale.
- Nous nous engageons à ce que l'**engagement bénévole** soit davantage valorisé et obtienne une plus grande reconnaissance publique.
- Nous continuerons à être le partenaire culturel et social auprès de l'association «**Cultur'All**» qui offre des accès à des manifestations culturelles à un coût fortement réduit aux ménages économiquement défavorisés.

Promouvoir le sport pour tous

En plus des nombreuses associations sportives, la commune propose également de nombreuses activités sportives pour tous les groupes d'âge et joue ainsi un rôle important dans la promotion de la santé de ses habitants. Le sport remplit plusieurs fonctions ayant des incidences positives sur la cohésion sociale, le bien-être personnel, l'éducation et l'apprentissage. Le programme d'activités sportives de la commune doit être diversifié et tenir compte des différents besoins de la population.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition soutiendront toutes les associations sportives et mettront à leur disposition, dans la mesure du possible, des **infrastructures adéquates**.
- Nous sommes favorables à la **fusion** de clubs et soutiendrons dans cette démarche les associations concernées.
- Nous relierons les **subsidés** attribués aux associations sportives à des critères tels que l'engagement d'entraîneurs qualifiés, les efforts pour l'intégration et la formation des enfants et des jeunes.
- Nous exigeons **plus de transparence** lors de l'attribution des subsides en revendiquant un bilan sportif et financier.
- **Nous soutiendrons de manière ciblée le handisport.**
- Nous serons ouverts à toutes **nouvelles disciplines sportives**.
- Nous voulons promouvoir le **sport-loisirs** et ouvrirons les infrastructures de sport aux personnes non licenciées dans un club.
- Le sport ne peut **pas** être **élitaire**. Nous nous engageons à ce que des personnes économiquement défavorisées de tout âge aient accès à des activités sportives.
- Le sport doit jouer un rôle important dans les **écoles** et **structures d'accueil**. La mise en réseau avec les associations sportives locales et régionales devrait être intensifiée.
- Nous aspirons à une **exploitation efficace des infrastructures sportives** dans un contexte régional. C'est la raison pour laquelle la planification, la construction et l'utilisation des infrastructures sportives doivent être organisées avec les communes voisines. Si possible, les infrastructures étatiques doivent être impliquées.
- Nous nous engagerons à ce que l'**engagement bénévole** soit davantage valorisé et obtienne une plus grande reconnaissance publique.
- Les partenaires de coalition s'engageront pour un **centre d'athlétisme régional**. Celui-ci devrait être planifié et exploité avec et par les communes voisines de Pétange et de Sanem. En plus, les clubs de football locaux pourront profiter de cette infrastructure.
- Un nouveau règlement autorisera l'**utilisation parallèle et efficiente des infrastructures sportives** communales par plusieurs associations.

Protéger la population de la pauvreté

L'égalité des chances ne peut exister si nous n'en finissons pas avec les inégalités. La prévention et la lutte contre la pauvreté doivent donc figurer parmi les priorités de la commune. La pauvreté crée l'exclusion et celle-ci est incompatible avec notre leitmotiv «Une commune pour tous». Notre but est de donner à nos citoyens et citoyennes les options et possibilités pour construire leurs vies de façon autonome et de pouvoir participer aux événements sociaux et culturels.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition continueront à analyser le **reporting social** établi depuis des années et, selon les résultats, investiront de façon ciblée et préférentielle dans des mesures de prévention
- Le service «**BébéPlus**», qui connaît un grand succès, continuera à soutenir, à conseiller et à accompagner les jeunes parents et à veiller sur les soins de santé des nouveau-nés.
- Nous allons pérenniser le projet de l'office social «**SeniorPlus**» qui intervient pour éviter l'isolement social et pour conseiller, informer et accompagner les séniors.
- Nous continuerons à soutenir l'**épicerie sociale** locale
- Nous nous engagerons pour divers concepts de friperies (**second-hand-shop**) où d'un côté, des vêtements ou d'autres articles de deuxième main seront vendus, et où de l'autre côté, on peut passer des moments dans un endroit convivial, p. ex. en prenant un café.
- Nous adapterons en cas de besoin l'**allocation de solidarité** communale aux paramètres sociaux (index, augmentation des taxes).
- La Diffprime et les aides de l'office social en collaboration avec myenergy serviront à **lutter contre la précarité énergétique** et pour **réduire la consommation en énergie**
- L'**Agence immobilière sociale Kordall**, projet régional du SIKOR (Syndicat intercommunal du Kordall) continuera à louer des logements non occupés pour les rendre accessibles aux ménages économiquement faibles.
- Nous revendiquerons la création d'un **service communal pour le logement** qui gèrera les futurs logements communaux, qui contrôlera la conformité des situations de logements et qui sera, en cas de problèmes, l'interlocuteur pour les locataires et pour les propriétaires en matière de bail à loyer.
- Nous nous lancerons dans la construction respectivement l'acquisition de logements destinés à la location sociale pour créer une offre suffisante de **logements à cout modéré**. Ces logements se situeront de façon décentralisée dans tous les quartiers de notre commune et sous forme de petites unités.
- La commune créera des **logements d'urgence** pour les citoyens et citoyennes qui ont été victimes d'un sinistre.
- Nous veillerons à favoriser la **mixité sociale** dans les prochains projets de construction.
- Nous allons proposer des solutions au niveau régional pour lutter contre le **sans-abrisme**. Nous favoriserons le concept «Housing first» pour la lutte contre le sans-abrisme et nous encouragerons l'implantation de telles mesures en collaboration avec des services spécialisés.
- Nous mènerons une **politique préventive contre la toxicomanie** en collaboration avec les services compétents.
- Nous installerons un **centre d'information et de conseil pour les consommateurs de drogues** et pour leurs proches.
- Nous élaborerons un concept de «**street work**» afin de créer une relation de confiance avec des personnes se trouvant en situation de détresse et leur offrir des perspectives.
- Nous nous montrerons solidaires envers les **réfugiés** et nous promouvons la tolérance auprès des citoyens et citoyennes et des associations en faveur de l'accueil des réfugiés.
- Nous continuerons à mettre à disposition des **structures d'accueil**, nous créerons des logements pour les réfugiés et nous développerons des activités favorisant l'échange interculturel.

Faire de la politique du genre un véritable leitmotiv

La commune a signé la Charte à l'égalité des chances entre femmes et hommes et le plan d'action y afférent propose toute une série de mesures à court et à long terme pour lutter activement contre les discriminations et les préjudices en raison du genre. Le plan d'action devra cependant prendre en considération les évolutions et changements au sein de la société et faire les adaptations nécessaires.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition s'engagent à ce que le service à l'égalité des chances collabore étroitement avec tous les services communaux à tous les niveaux afin de thématiser l'**égalité entre femmes et hommes** et de la mettre en pratique de manière conséquente.
- Dans tous les projets et offres communaux, les situations et intérêts spécifiques des femmes et des hommes seront pris en compte.
- Nous veillerons à une **répartition équilibrée des emplois dans notre administration** et nos services entre femmes et hommes. Le pourcentage des femmes et hommes sera analysé et des mesures seront prises pour contrer des déséquilibres. Ceci vaut également pour les cadres supérieurs de l'administration, les conseils d'administration, les syndicats et autres commissions intercommunales dans lesquels des représentants de notre commune sont délégués.
- L'évolution de la **structure des postes communaux** sera publiée régulièrement.
- Nous analyserons les rôles traditionnels et les stéréotypes liés au genre et appliquerons des mesures visant à **concilier vie familiale et vie professionnelle** en encourageant les pères à profiter du congé parental.
- Dans le cadre de leur choix professionnel, les jeunes femmes et les jeunes hommes seront encouragés à s'intéresser également à des **professions non traditionnelles**.
- Nous participerons chaque année aux journées «**Girls' Day — Boys' Day**».
- Nous allons promouvoir activement l'**équilibre entre les femmes et les hommes** dans la composition des commissions et des groupes de travail. Nous encouragerons les femmes à participer activement à la politique communale et à poser leur candidature lors des élections communales.
- Nous informerons le grand public à l'aide de **campagnes de sensibilisation** contre les discriminations et les violences homophobes et la mise en œuvre d'une politique en faveur de l'égalité.
- Nous organiserons des formations et réaliserons des **campagnes de sensibilisation** à l'attention du personnel communal sur les questions du genre et de l'égalité entre femmes et hommes.
- Dans les écoles, les maisons relais et les maisons de jeunes, nous soutiendrons des projets et des actions **informant les élèves sur l'identité de genre, l'orientation sexuelle** et l'égalité entre les femmes et les hommes, tels que:
 - la lutte contre les discriminations fondées sur le genre;
 - l'élimination des rôles de genre et des stéréotypes liés au genre;
 - l'élimination des désavantages fondés sur le genre et la reconnaissance des particularités de chaque personne.
- Nous thématiserons la **violence domestique** et soutiendrons des foyers pour femmes et des services de conseil. Nous sensibiliserons le grand public à la problématique de la violence conjugale.
- **Les rues, les bâtiments, les infrastructures**, etc. seront baptisés avec des noms de femmes et d'hommes à part égale.

Design for All - placer l'être humain au centre

Le concept «Design for All» ne doit pas être une formule de politesse, mais le leitmotiv pour la planification et la conception d'infrastructures, pour l'offre de produits et de services et pour la cohabitation sociale. Les barrières physiques et sociales doivent être dépassées de manière conséquente pour que chacun puisse participer et gérer sa vie de façon autonome, indépendamment de son âge, de ses capacités et son style de vie. L'élaboration d'une charte avec un plan d'action afférent sera le défi à relever dans les années à venir.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition soutiendront le comité participatif à l'élaboration de la charte «Design for All» et du **plan d'action** qui définit les priorités de mise en pratique pour les années à venir. Ce plan d'action est à élaborer en étroite collaboration avec les services communaux, les écoles et les structures d'accueil.
- Nous mettrons en pratique de façon conséquente **les recommandations du plan d'action** quant à l'accessibilité des constructions, mais également quant à l'information et à la communication, en tenant compte de:
 - l'accessibilité de tous les bâtiments et places publics;
 - l'accessibilité de toutes les infrastructures de loisirs, de sports et de culture;
 - l'accessibilité des offres touristiques;
 - la mise à disposition d'informations dans un langage facilement compréhensible, des panneaux d'information bien lisibles et dans plusieurs langues;
 - la conception de sites Internet comportant des documents et des formulaires préparés de manière à être accessibles;
 - une signalisation cohérente dans l'espace public de la commune grâce à des pictogrammes simplifiés, des informations et des aides à l'orientation claires et bien compréhensibles dans l'espace public;
 - un accès sans entraves aux transports en commun.
- Nous ferons analyser tous les **événements publics** communaux quant à leur accessibilité.
- Nous encouragerons les **associations locales** à rendre leurs événements accessibles.
- Nous encouragerons et soutiendrons les **commerçants locaux** pour rendre leurs **locaux accessibles**.
- Nous proposerons des mesures de **formation continue** pour le personnel communal afin de garantir un accueil et un contact adéquat des personnes à besoins spécifiques.
- **Nous promouvons toutes les mesures qui mènent à une meilleure inclusion dans nos écoles et structures d'accueil.**
- Nous mettrons en œuvre les dispositions légales pour **recruter des demandeurs d'emploi présentant un handicap** et créerons, au sein de l'administration et des services techniques, des postes pour ces personnes.

Préserver l'autonomie et l'autodétermination des séniors

Nous constatons une espérance de vie croissante de nos séniors ainsi que des marges d'âge importantes au sein de ce groupe d'âge. La composition de ce groupe d'âge est très hétérogène et par conséquent ses besoins également. Beaucoup de personnes âgées sont encore en bonne santé et mènent une vie active, d'autres ont une mobilité réduite ou dépendent d'aides. La part des séniors étrangers augmente également. La mise en réseau reste le principal défi pour faire face à l'isolement des personnes âgées.

Nous devons aider les séniors à rester actifs et autonomes le plus longtemps possible. Le soutien aux échanges intergénérationnels et au «vivre ensemble» constitue également un objectif. La politique communale en faveur des séniors concerne de nombreux domaines et doit donc être planifiée en partenariat avec les services publics, les associations locales et les personnes concernées. Les compétences, les connaissances et les expériences des séniors sont des atouts qui méritent d'être exploités.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition créeront un **service communal pour séniors** qui reprendra intégralement les activités du projet SeniorPlus de l'office social et les perpétuera à long terme. Le service **contactera systématiquement tous les séniors vivants seuls pour les conseillers et les informer afin d'éviter l'isolement social. Il**
 - o contactera systématiquement les séniors en situation difficile (p. ex. décès du partenaire) pour proposer de l'aide et du soutien;
 - o répertoriera les besoins des séniors et créera des offres adaptées en cas de besoin;
 - o sera le point de contact pour toute question en relation avec le 3^e et 4^e âge;
 - o travaillera en réseau avec les services et associations spécialisés.
- Nous mettrons en œuvre un plan communal pour et avec les séniors impliquant les différents acteurs communaux et privés dans la commune. Celui-ci sera élaboré avec les séniors. Ce plan tiendra compte de la diversité du groupe des séniors, comprendra des mécanismes pour lutter contre **l'isolement des personnes âgées**, encouragera l'autonomie et la participation active des séniors à la vie sociale, culturelle et politique.
- Nous créerons un **environnement accessible, sans entraves** et propice aux déplacements à pied. Concrètement, cela signifie des chemins publics bien éclairés, une signalisation claire, des chemins piétonniers sécurisés et des espaces verts ou des parcs avec des possibilités pour s'asseoir et se reposer.
- Nous continuerons à offrir un programme varié d'**activités récréatives, sportives et culturelles** destiné aux séniors des différentes couches sociales et culturelles.
- Nous allons définir des endroits de **rencontres intergénérationnelles**, p. ex. par la planification d'aires de jeu à côté de pistes de pétanques.
- Nous continuerons de proposer une **offre variée d'aides** pour soutenir les séniors à **domicile** telles que les services «repas sur roues», les services de proximité, les aides au quotidien ou les alarmes à distance, et ceci en collaboration avec les fournisseurs et services compétents.
- Nous informerons les personnes âgées de l'offre des services pour séniors et du programme d'activités récréatives, sportives et culturelles dans un **«guide sénior»** édité en plusieurs langues.
- Nous soutiendrons des **formes alternatives de logement**, comme le logement intergénérationnel ou participatif. Des formes mixtes de logement entre les générations seront favorisées.
- Nous tiendrons compte des besoins spécifiques des séniors dans le cadre de la **charte «Design for All»**
- Nous lancerons une **campagne de sensibilisation** auprès des commerçants et fournisseurs de services locaux pour rendre attentif aux besoins spécifiques des séniors.
- Nous continuerons d'organiser la **foire pour séniors «60up»** sous un nouveau concept.

Promouvoir la cohésion sociale et le respect de la diversité culturelle

La politique de l'intégration a pour objectif de garantir les mêmes chances à la participation à la vie sociale à tous les citoyennes et citoyens, indépendamment de leur origine et de leur culture. En promouvant l'intégration, nous contribuerons à ce que la diversité sociale et culturelle constitue une richesse pour la société. Un vivre ensemble fondé sur la compréhension et le respect mutuel doit émerger. L'intégration est un processus permanent auquel tout un chacun doit contribuer afin qu'elle devienne une réalité.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition proposeront des **parrainages aux nouveaux citoyens** de notre Ville afin de les accompagner et les conseiller lors de leurs premiers pas dans leur nouveau milieu social et pour les familiariser avec les us et coutumes de notre pays.
- Nous mettrons en œuvre un **plan communal d'intégration**.
- Nous planifierons un Musée de l'intégration qui retracera l'histoire de la migration dans notre ville et notre région.
- Nous créerons une **place des Nations**, un lieu d'échange et d'information sur les données géopolitiques et les coutumes culturelles.
- Nous allons publier les **informations**, les communications et les présentations publiques en plusieurs langues en tenant compte des besoins spécifiques de nos citoyens (langue des signes, langue simplifiée).
- Nous allons **encourager la population non luxembourgeoise à participer** activement et passivement à la vie politique
- Nous mettrons à disposition des **structures d'accueil** pour les réfugiés et nous allons développer des activités pour favoriser l'échange interculturel.
- Afin de faciliter l'intégration des enfants des réfugiés, nous allons créer les **espaces** nécessaires et recruterons du **personnel supplémentaire** dans les structures d'accueil.

Créer une société ayant une vision du monde ouverte et pluraliste

Au niveau communal également, il est possible d'adapter les relations entre l'État et l'Église à la réalité sociale actuelle. Cette réalité exige de la part des communes d'étoffer la gamme de services destinés à des personnes non religieuses et de les rendre plus attrayants.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition créeront des infrastructures et des prestations qui permettront l'organisation de **cérémonies laïques** dignes et conviviales (p. ex. mariages et enterrements).
 - Le cimetière forestier avec sa forêt du souvenir et son aire du souvenir permet déjà aujourd'hui des formes alternatives de sépulture.
 - Les localités communales offrent déjà aujourd'hui la possibilité d'exercer des rituels profanes respectivement des rituels de différentes religions.
 - Nous permettrons que les églises en possession communale puissent également être utilisées pour accueillir des manifestations non religieuses.

- Les dispositions concernant l'**interdiction de momification** seront appliquées dans le cadre des obligations légales nationales.

Démocratie et administration: une commune ouverte

Fournir des informations complètes, promouvoir la transparence et l'accessibilité

La désaffection pour la politique et la perte de confiance envers les décideurs politiques ne peuvent être rétablies que grâce à davantage d'informations et de transparence. Les forces politiques doivent sans cesse communiquer et expliquer leur travail aux citoyennes et citoyens. Il est de plus en plus important de préparer de manière ciblée les informations destinées aux différents groupes de la population et d'utiliser les nouvelles technologies.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition accorderont un large **accès aux informations** à la base des décisions prises au niveau communal.
- Afin que les citoyennes et citoyens puissent mieux comprendre le fonctionnement de la commune et de ses services, des informations générales sur les processus administratifs et décisionnels de la commune leur seront communiquées **sous une forme accessible et dans un langage compréhensible**.
- Nous allons rendre les activités, les projets et les décisions politiques de la commune accessibles à tous les groupes de la population par **différents canaux de communication**. À côté du matériel imprimé traditionnel et des réunions d'information, il faut également utiliser les médias électroniques (Internet, DiffApp) et les réseaux sociaux. En ce sens, nous allons:
 - o compléter le site internet de la commune par une rubrique «Virtuelle Raider», comprenant sous forme électronique de nombreuses publications.
 - o informer la population en temps réel des chantiers et des déviations, y compris de leurs incidences sur les transports publics et proposer des alternatives pour se déplacer.
 - o rendre notre site Internet plus accessible par l'usage de plusieurs langues, une interface pour malvoyants et un langage simplifié,
 - o installer des panneaux d'information électroniques sur les axes principaux de la commune qui renseigneront en permanence sur les actualités importantes, telles que manifestations des associations, réunions et fêtes,
 - o développer et améliorer la «DiffApp» gratuite pour smartphones, de sorte qu'elle fonctionne en tant que système d'alarme et d'information qui fournit en temps réel des informations sur le trafic, la qualité de l'air et de l'eau, sur des manifestations culturelles et sportives et sur les services communaux.
- Nous allons tenir compte de la **situation linguistique** de la population locale lors de publications et de séances d'information.
- Nous allons **informer sans délai des incidents** représentant un danger sanitaire pour la population.
- Les réunions publiques du **conseil communal** seront diffusées **en direct sur Internet**, archivées par la suite et rendues accessibles sur le site web de la commune.
- Nous allons développer le service informatique communal et miser sur nos propres programmes et notre propre archivage (**Cloud**).
- Nous exigerons que le conseil communal fonctionne **sans papier**. Chaque conseiller/conseillère devra disposer d'un ordinateur portable/d'une tablette qui lui procurera l'accès aux documents importants. Les frais d'impression et d'envoi seront supprimés.

- Lors de projets d'envergure, telles que les nouvelles constructions ou les nouvelles dispositions réglementaires, des **réunions publiques** sont organisées le plus tôt possible. Les documents importants seront publiés sur le site web de la commune.
- Nous demanderons que le collège des échevins soit disponible dans les **heures de consultation** publiques pour écouter les préoccupations des citoyennes et citoyens et des séances de questions-réponses seront organisées.
- Au conseil communal, des **bilans** dans les différents domaines seront présentés et discutés régulièrement (affaires sociales, environnement, genre, etc.).
- Nous exigerons que le **budget communal** et le **plan financier pluriannuel** soient publiés.
- Nous allons promouvoir l'accès tout public aux **médias numériques**. Nous allons proposer des cours de formation initiale et continue qui s'adresseront aux différentes catégories de la population et aux différents groupes d'âge.
- Nous allons **numériser les archives communales** et les rendre accessibles aux citoyens et citoyennes.
- Nous allons développer un concept «**less paper – paperless**» qui prévoit à moyen terme la circulation exclusive de documents sous forme numérique. La consommation en papier et les surfaces nécessaires pour l'archivage ainsi que les frais afférents pourront être diminués considérablement.

Créer des situations participatives: chacun a son mot à dire

Les citoyennes et citoyens doivent être impliqué-e-s dans les décisions politiques. Ce sont elles qui définissent leur environnement immédiat et notre vie en commun. Le processus de prises de décisions politiques doit être transparent et la participation de tous les groupes de la population doit être garantie.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition rechercheront de manière proactive l'**échange avec les citoyennes et citoyens**, en ayant recours à des commissions consultatives, des réunions publiques et des consultations, afin de mieux préparer les décisions dans la commune et de les discuter. De manière générale, il faut veiller à ce que les groupes de la population qui d'habitude ne participent pas aux processus décisionnels puissent s'impliquer.
- Nous exigerons que les représentants de la commune dans les syndicats communaux et les autres organes fassent un **rapport** au moins une fois par an et que le conseil communal leur accorde un mandat pour les décisions importantes.
- Le **rôle des commissions consultatives** nous est cher. Tous les projets à soumettre au conseil communal doivent être avisés auparavant par les commissions concernées.
- Nous voulons que les **commissions consultatives** soient composées de manière **paritaire** en comportant autant de femmes que d'hommes. Il faut veiller à ce que des citoyennes et des citoyens non luxembourgeois soient également impliqués. À côté des représentantes et des représentants politiques, des associations locales et des citoyennes et citoyens intéressés sont également impliqués.
- Lors de la planification de grands projets et de la résolution de problèmes ou de conflits, les **commissions concernées** seront impliquées.
- Il faudra que les **projets d'aménagement de l'espace public** soient discutés et planifiés localement avec les citoyennes et citoyens.
- Nous allons promouvoir la participation des citoyens et citoyennes en rendant les **documents accessibles par internet** et établir un échange par voie électronique.

- La **population non luxembourgeoise** sera sensibilisée à s'inscrire sur les listes électorales et à s'engager en politique.
- Les enfants et les jeunes continueront de participer de manière active à la vie communale par le biais de **conseils communaux des enfants et des jeunes** ou d'autres processus démocratiques.
- Nous exigerons que le collège des échevins et le conseil communal organisent au moins une fois par an des **consultations** avec les citoyennes et citoyens dans les différents quartiers.
- Un **budget culturel citoyen** sera institué à titre d'essai pour des quartiers et les personnes intéressés seront accompagnés professionnellement dans la prise de décision et la mise en œuvre.

Être au service des citoyennes et des citoyens

Nous voulons offrir aux citoyennes et citoyens des services communaux optimaux. Des procédures administratives simples, des guichets répondant au mieux aux besoins des citoyens et une large offre de démarches par Internet rapprochent la commune de ses citoyens et entraînent davantage d'efficacité et d'acceptation. Le sentiment de vivre dans un environnement sûr contribue également au bien-être des citoyennes et citoyens.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition rendront possible que de nombreuses **démarches administratives** puissent être effectuées **par Internet**. Des formulaires simples et des informations exhaustives sont proposés en ligne.
- Afin de renforcer la cohésion sociale, la commune continuera d'encourager des **initiatives dans le domaine du bénévolat** et soutiendra les fédérations et les associations dans leur travail. Les citoyens et citoyennes les plus engagés seront honorés par un prix de mérite, comme le prix du sociétal.
- Nous continuerons de proposer gratuitement un **service de médiation** de voisinage à nos citoyens et citoyennes.
- Le service de médiation «**Maison des conflits**» sera complété par le domaine de la médiation sociofamiliale pour résoudre des conflits au sein de la famille.
- Un organigramme clair et structuré sur les **compétences des services communaux et administratifs** sera publié.
- Nous allons nous engager en faveur de la **formation continue du personnel communal** afin de garantir un accueil des clients d'une grande qualité.
- Les **processus administratifs** seront analysés et, le cas échéant, optimisés. Nous misons sur un programme de gestion de projets qui montre tous les déroulements et donne un aperçu immédiat sur l'état d'avancement des projets.
- Nous allons développer et mettre à disposition à titre gratuit un **réseau local sans fil** (wifi) dans les centres des quartiers, les bâtiments publics et les parcs.

Développement urbain et communal – Une meilleure planification, une meilleure qualité de vie

Planifier le développement communal de manière optimale

Afin de régler les problèmes actuels dans les domaines de la mobilité, de la construction de logements, de la consommation énergétique et de l'expansion urbaine, les communes doivent assumer leurs responsabilités, aux côtés de l'État. Il est indispensable que la planification de la commune suive les lignes nationales fixées pour le développement durable, à savoir la mixité des fonctions (travail, habitation, commerce, loisirs), l'utilisation des surfaces, les chemins courts, les espaces de loisirs et de détente de proximité et la consommation énergétique.

Nos principes de base pour un plan d'aménagement vert:

- Les partenaires de coalition s'engagent à ce que le **plan d'aménagement général** (PAG) soit élaboré de manière à ce que les surfaces au sein du périmètre de construction soient d'abord utilisées de manière optimale (p. ex. «dents creuses») avant l'attribution de nouveaux terrains.
- Les partenaires de coalition n'augmenteront pas le **périmètre de construction**. Uniquement des adaptations ponctuelles (p. ex. pour des rectifications) seront admises.
- En général, nous orienterons le plan d'aménagement général de manière à ce que les **trajets quotidiens**, p. ex. pour les courses, les services, les espaces de détente de proximité, les écoles, les espaces de loisirs et les services administratifs puissent être effectués **à pied, en vélo ou en transport en commun**.
- Nous continuerons de nous engager à préserver et à valoriser le **patrimoine bâti historique** et des structures. Une collaboration étroite avec «Sites et Monuments» est visée. En ce sens, certaines façades de valeur ont déjà été protégées et les subventions pour les travaux sur ces façades ont été considérablement augmentées.
- Les partenaires de coalition continueront d'insister sur la **préservation des maisons unifamiliales pour éviter la prolifération de résidences dans nos quartiers**.
- Des surfaces de construction à des fins d'habitation ou des projets de construction publics seront attribués et planifiés en fonction de différents **aspects liés aux transports, à des critères sociaux et énergétiques**.
- Dans le cadre de projets de construction de routes ou de la planification de places publiques, nous veillerons à placer systématiquement des pistes cyclables, des trottoirs larges et des bords de trottoir aplanis, pour promouvoir la **circulation non motorisée** et faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite, conformément au concept du «Design for All».
- Nous allons élaborer un **concept «vélo»** pour l'ensemble de la commune et inscrire dans le PAG (plan d'aménagement général) qu'à côté des pistes cyclables sécurisées pour les déplacements quotidiens, il faut prévoir également suffisamment d'emplacements sécurisés pour garer les vélos.
- À l'aide de projets pilotes, nous allons soutenir de **nouvelles formes d'habitation**, p. ex. des logements en communauté, comportant éventuellement des aspects intergénérationnels, des quartiers sans voitures, une densité d'habitation plus élevée au sein d'espaces verts communautaires.
- Nous allons prévoir des espaces destinés à des **cités jardinières** ou des **potagers communautaires** dans le cadre du PAG.
- Nous allons concevoir le règlement communal concernant les espaces publicitaires de sorte que de la **publicité adaptée** soit possible, mais à condition qu'elle ne dérange pas. Ce faisant, nous restreindrons fortement l'utilisation de publicités lumineuses et de grands écrans.

- Nous voulons aborder le problème de la **pollution lumineuse**, adapter l'éclairage public et rendre discret l'éclairage des bâtiments publics. Des agents lumineux non nocifs pour les insectes seront utilisés de manière renforcée.
- Nous allons élaborer et établir un **standard pour la construction** et l'exploitation de bâtiments publics qui sera un instrument contraignant pour les administrations. Ce standard tiendra compte de critères énergétiques et écologiques.
- L'utilisation ciblée de caméras de surveillance en des points publics névralgiques — comme p. ex. près des gares et de certains parcs — augmente la **sécurité des citoyens et citoyennes**. Une surveillance par vidéo judicieuse contribue à la prévention du vandalisme, à la détection des dangers et à l'élucidation des crimes. Une telle surveillance par vidéo sera introduite en concordance avec la loi sur la protection des données.

Construire intelligemment, créer des logements abordables

Les communes doivent prendre leur responsabilité dans le domaine du logement. Priorité est donnée à la création de logements abordables pour les différentes catégories de la population. La condition préalable est que la commune dispose d'une réserve de terrains constructibles. Par des mesures adaptées, les charges énergétiques des ménages peuvent être réduites et tenues à un niveau abordable.

Les instruments de notre politique du logement:

- Les partenaires de coalition s'engagent à ce que l'**Agence immobilière sociale Kordall**, projet régional du SIKOR (Syndicat intercommunal du Kordall) continuera à louer des logements non occupés pour les rendre accessibles aux ménages économiquement faibles.
- Nous revendiquons la création d'un **service communal pour le logement** qui gèrera les futurs logements communaux et qui sera l'interlocuteur pour les locataires et pour les propriétaires en matière de bail à loyer en cas de problème et qui contrôlera la conformité des situations de logements.
- Nous nous lancerons dans la construction respectivement l'acquisition de **logements destinés à la location sociale** pour créer une offre suffisante de logements à cout modéré et nous profiterons des aides étatiques.
- L'administration communale acquerra des **logements non habités** et lancera de nouveaux projets afin de maintenir l'attractivité de notre ville.
- Nous allons appliquer des **taxes communales** sur des logements non habités et des locaux commerciaux non utilisés, si d'autres mesures n'ont pas eu d'effet.
- Le règlement des bâtisses sera révisé afin de mieux pouvoir profiter des **terrains non construits**
- Nous allons élaborer des propositions concrètes pour l'utilisation future du «**Lommelshaff**»
- Nous aspirerons à une solution dans le cadre de la **suppression du passage à niveau «PN 15»**
- **Les projets de constructions non encore entamés**, tels que le nouveau hall sportif et la cuisine de l'école fondamentale à Niederkorn, seront **révisés** par rapport aux possibilités d'utilisation et d'économies.
- Nous revendiquons la levée de taxes communales pour logements non occupés, si d'autres mesures n'ont pas pris.
- Afin de lutter contre la **spéculation foncière**, nous allons recourir aux voies juridiques existantes dans le plan d'aménagement (zones prioritaires, conventions sur les terrains constructibles, remembrement urbain) et de la convention «pacte logement», comme le droit de préemption ou le bail emphytéotique.
- Nous nous engageons pour la **promotion de la commission des loyers** et pour une extension de leurs compétences.
- Nous soutiendrons des **formes alternatives de logement**, telles que le logement intergénérationnel, les communautés de logement, le logement participatif, les coopératives de logement et le crédit-bail.

- Nous allons élargir l'**offre de logements adaptés pour étudiants, jeunes et seniors**.
- Nous allons contrôler les **projets de construction quant à leur accessibilité** pour personnes à mobilité réduite.
- Nous fixerons des **critères pour des logements à coûts modérés, sociaux et écologiques** qui donnent priorité à une mixité équilibrée des différents groupes de la population et des couches sociales. L'utilisation de matériaux de construction sains et recyclables, d'énergies renouvelables, une planification des transports améliorée et une densité de construction adaptée seront prises en compte.
- Nous proposerons un **programme d'investissement** pour les familles économiquement faibles afin de financer l'assainissement énergétique de leurs logements.
- Lors de la vente de logements sociaux communaux, nous allons veiller à ce que la commune garde un **droit de préemption** sur ces logements.
- Nous allons renforcer le **service des bâtisses** en personnel pour lui permettre de contrôler de façon plus conséquente les projets de construction et les aspects de la statique, de la protection de la nappe phréatique et des classes énergétiques.

Offrir davantage de services en misant sur la coopération régionale

La coopération intercommunale de nombreuses petites communes constitue une excellente option pour offrir à la population une vaste gamme d'infrastructures et de services d'une grande qualité. Par ailleurs, une telle coopération peut également être utile pour traiter des questions horizontales ou des problèmes et pour encourager une utilisation plus intelligente et plus durable des moyens publics.

Nos mesures pour promouvoir la coopération régionale:

- Au niveau régional, les partenaires de coalition vont toujours considérer la possibilité de planifier de **plus grands projets** de manière intercommunale, p. ex. dans le domaine des centres sportifs et culturels, des structures d'accueil pour enfants, des écoles de musique, des zones d'activités, mais aussi dans la prestation de services régionaux comme l'office régional de la construction, l'Agence immobilière sociale Kordall et la promotion du tourisme
- Nous allons donner priorité à la **planification de la mobilité régionale** en intégrant les transports en commun, les pistes cyclables et la gestion des emplacements de stationnement.
- Les entreprises seront implantées de préférence dans des **zones industrielles, artisanales** et dans des zones d'activités régionales.
- Un **échange régulier avec les autres communes de la région** — y compris des pays voisins — est lancé et cultivé.

Créer une offre optimale pour améliorer la mobilité

La mobilité pour tous exige une panoplie variée de modes de transports. La part des piétons, des cyclistes et des transports en commun doit considérablement augmenter à moyen et à long terme. Il «s'agit d'offrir une combinaison agréable et rapide de plusieurs modes de transport — vélo, bus, tram, train et voiture — entre le point de départ et le lieu de destination. En outre, l'utilisation d'un moyen de transport, plutôt que sa propriété, gagnera en importance (p. ex. par le biais du "car sharing").

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition visent un **équilibre** entre piétons, cyclistes, automobilistes et bus, et ceci dans le cadre d'une planification pour un maximum de sécurité.

- Nous allons **désembouteiller** notre ville, ce qui va engendrer une **diminution de la production de gaz toxiques**.
- Surtout autour des écoles, le **ralentissement de la circulation** s'impose. La sécurité des écoliers est prioritaire; voilà pourquoi nous allons instaurer des zones 30 sur les routes principales le long de nos écoles.
- Nous allons installer des **feux rouges intelligents** pour améliorer la fluidité du trafic.
- Le centre de Differdange sera conçu en grandes lignes pour une circulation réduite et une vitesse limitée. La consultation d'experts nous aidera à définir les futures zones de partage (**shared space**) avec leur concept de circulation adapté.
- Un nouveau **système de parking relais (P+R)** sera aménagé, ce qui facilitera l'accès au centre-ville par bus ou par vélo.
- Nous allons aménager de **nouveaux stationnements** pour riverains.
- Nous allons **réaménager le carrefour Woiber** en tenant compte de la nouvelle situation de circulation à la suite de l'ouverture du contournement.
- Nous analyserons l'impact sur le trafic à la suite de la future implantation du «**Tower II**» avec ses nombreux commerces.
- Les partenaires de coalition garantiront la pérennité des quatre lignes du **Diffbus électrique** et surtout sa gratuité. Le renfort du transport public sans émissions est une priorité absolue.
- Nous allons **convertir nos camions-poubelles vers l'électromobilité**. Ils pourront utiliser les pantographes existants au parc Gerlache et à Niederkorn («Im Mai») pour se charger et ainsi se déplacer sans émissions et sans bruit dans les quartiers.
- Nous continuerons à soutenir le **projet BHNS** (bus haut niveau de service) — le tram sur roues pour le bassin minier.
- Nous attribuons une grande importance à l'**harmonisation des transports publics**. Les horaires de circulation des RGTR, TICE, CFL et Diffbus seront adaptés de manière à ce que les temps d'attente se minimisent en cas de changement de bus ou de train.
- Nous avons l'intention d'installer des **abribus** ainsi que des tableaux électroniques qui indiquent les horaires des bus et, le cas échéant, annoncent des retards.
- Nous planifions une **meilleure signalisation des voies piétonnes, des pistes cyclables et des routes** au sein de notre commune et des informations sur les connexions avec les communes voisines, spécialement en ce qui concerne les pistes cyclables.
- Nous allons attirer l'attention sur les **pistes cyclables** à l'aide de **signalisations horizontales** pour une meilleure orientation des cyclistes et une information distincte pour les automobilistes.
- Les partenaires de coalition promouvoir le système de location «**Vélo'OK**» auprès de nos citoyens afin d'optimiser son utilisation.
- Nous allons créer des **abris-bicyclette bien sécurisés**.
- Nous allons élaborer un concept d'autopartage («**car sharing**») avec nos communes voisines. L'autopartage amène un désencombrement des routes, une diminution de la pollution et un soulagement pour le portemonnaie.
- Nous exigeons l'implantation d'un **service communal supplémentaire pour la mobilité douce** par la création de deux postes supplémentaires dans l'administration.
- Nous nous engageons à **étendre les zones «Tempo 30»** pour améliorer la sécurité des écoliers et de tous les habitants. Des signalisations «Tempo 30» supplémentaires seront installées sur les voies d'accès.
- Nous continuerons à soutenir le service de bus **NightRider**

Utiliser les ressources de la commune de manière durable

Les principes du développement durable s'inscrivent prioritairement dans nos réflexions et nos planifications. Cela revient à améliorer la qualité de vie de la population, à préserver les ressources, à relever les défis que présente l'avenir, mais aussi à garantir des finances saines et à créer des postes de travail surs.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition poursuivront la **ylviculture durable** des dix dernières années. Le label FSC pour nos forêts sera complété par des contrats de bail de terrains agricoles qui encouragent et soutiennent les tenanciers à renoncer à toute sorte de toxines sur les biens ruraux communaux.
- Nous allons renforcer le **service écologique** par du **personnel compétent supplémentaire**. Le service de jardinage sera doté d'experts dans le domaine de l'arboriculture.
- Nous allons agrandir les **espaces verts** de manière conséquente **au sein du plan d'aménagement général** et les interconnecter dans la mesure du possible. Les couloirs verts ainsi créés vont apporter une nette amélioration de la qualité de l'air dans nos quartiers.
- Chaque projet de construction sera analysé quant à sa **conformation écologique** afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes.
- Nous développerons le concept de l'«**Urban Gardening**» (horticulture urbaine). L'importance de la production locale de fruits et légumes doit être visible dans les quartiers.
- Nous continuerons à promouvoir le **maraichage** dans notre commune par la mise à disposition des terres communales cultivables aux entreprises bio ou par la construction de serres par le CIGL.
- Nous soutenons l'idée d'un **hôtel de vacances pour animaux** où nos citoyens et citoyennes pourront loger leurs animaux en cas d'absence prolongée (vacances, maladie, etc.).
- Nous soutenons toujours l'**implémentation d'un refuge pour animaux** dans notre commune
- Nous n'agrandirons pas le **périmètre de construction**. **Uniquement des adaptations ponctuelles** (p. ex. pour des rectifications) seront tolérées.
- Nous allons encourager l'implantation des **toitures et façades végétales**.
- Dans nos maisons relais, nous allons **cuisiner avec des produits saisonniers, régionaux et biologiques**.
- Nous informerons les citoyens et citoyennes sur la **dangerosité des pesticides** en milieu privé et proposerons des alternatives.
- Nous allons réduire les **nuisances sonores** par la promotion de la mobilité douce. Nous contacterons les entreprises industrielles locales pour discuter intensément sur des améliorations.
- Lors de chaque nouvelle construction ou rénovation de bâtiments communaux, des mesures seront prises pour **éviter la pollution de l'environnement**. Des aspects de l'acoustique et de la biologie des matières utilisées devront être pris en considération dès la planification.
- Nous aborderons le problème de la pollution lumineuse, adapter l'éclairage public et rendre discret l'éclairage des bâtiments publics. Des **agents lumineux non nocifs pour les insectes** seront utilisés de manière renforcée. En plus, nous utiliserons un éclairage ciblé et limité dans le temps pour tous les bâtiments publics.
- Nous renforcerons les **contrôles contre les pollueurs** de notre environnement.
- Nous **signalerons de façon uniforme nos sentiers** ainsi que les possibilités de connexions avec les communes voisines. Les distances et les durées des randonnées seront annoncées.
- Nous organiserons des **randonnées guidées à pied et en vélo tout-terrain**. Nombreux sont les citoyens nouveaux venus qui ne connaissent pas encore la diversité de nos espaces naturels.
- Nous installerons des **citernes supplémentaires** pour la récupération de l'eau de pluie et de source afin d'assurer l'approvisionnement en eau de nos espaces verts publics.

- Nous allons implanter le **concept «Tempo 30»** sur les routes nationales qui longent nos écoles.
- Pour les nouvelles aires de construction, les partenaires de coalition exigeront une **compensation des espaces verts détruits** à raison de 80 % au sein du projet même. Les 15 % restants devront être compensés sur le territoire de la commune et seulement 5 % pourront être compensés en dehors des limites communales.
- Nous inscrirons notre commune dans le concours **«ville fleurie»**.
- Nous allons définir des **zones forestières** supplémentaires qui ne seront **pas cultivées**.
- Tous les terrains vagues ne doivent pas obligatoirement être construits. Selon la situation, les partenaires de coalition préfèrent **aménager des espaces verts ou des aires de jeux**. Des surfaces fermées entre plusieurs rues ne seront plus inscrites comme surfaces constructibles dans le plan d'aménagement général (PAG).
- Nous allons aménager des terrains pour la **permaculture**. La permaculture ambitionne une production agricole durable, très économe en énergie et respectueuse des êtres vivants, tout en laissant à la nature «sauvage» le plus de place possible.
- Nous créerons un **label pour des initiatives écologiques** et nous introduirons le prix du mérite environnemental.
- Nous continuerons à soutenir l'**École de la Nature à Lasauvage** sur les plans financier et logistique.
- Les **jardins scolaires** feront partie de chaque école.
- Nous sensibiliserons les écoliers pour faire plus d'usage de **produits locaux, régionaux et saisonniers**.
- Le sujet du **respect de la nature** fera partie intégrante de l'éducation dans nos maisons relais.
- Nous soutiendrons les commerces vendant des **produits sans emballage**.
- Nous élaborerons un **concept pour économiser la consommation en eau** qui prévoit:
 - des campagnes de sensibilisation auprès des ménages privés et des entreprises;
 - le subventionnement des réservoirs d'eau de pluie;
 - le conseil sur les mesures d'économie d'eau.
- Nous allons optimiser notre **réseau d'eau** et réduire la consommation en eau de la commune. Des réservoirs pour la récupération des eaux de pluie et des sources seront installés.
- Nous sommes en faveur d'un prix de l'eau permettant de **couvrir les frais**. Parallèlement, nous allons prévoir des compensations sociales pour les ménages économiquement faibles. En plus, des conseils en matière de consommation des ménages en eau aideront à faire des économies.
- Lors de la planification de nouveaux quartiers et d'infrastructures routières, nous consulterons notre **cadastre des sources** pour aménager des citernes d'eau en nombre suffisant. En plus, le drainage propre des eaux de source vers la Chiers sera réalisable.
- En collaboration avec les instances étatiques, nous allons définir des zones de protection de l'eau. Le projet du **partenariat des rivières** est supposé être mis en pratique. Nous nous engagerons fortement pour ce projet dans le syndicat intercommunal.
- Nous entamerons des mesures pour **éviter le gaspillage de denrées alimentaires** au sein de nos maisons relais. Le partage des restes de nourriture avec le personnel et les parents d'enfants sera coutume.
- Nous soutiendrons les **bourses d'échange, les «Repair-Cafés», les friperies (second-hand-shops) et les marchés aux puces**.
- Lors de la construction de bâtiments communaux, nous utiliserons des **matériaux recyclables et écologiques**. Un biologiste du bâtiment devra accompagner chaque projet dès le début.
- Nous élaborerons et établirons un **standard pour la construction et l'exploitation de bâtiments publics** qui sera un instrument contraignant pour les administrations. Ce standard tiendra compte de critères sociaux, énergétiques et écologiques.

- Nous continuerons à soutenir l'**association locale des commerçants**. Le commerce local n'est pas seulement raisonnable au sens de l'écologie, mais amène également une meilleure qualité de vie pour nos citoyens et citoyennes et crée des emplois au niveau local.
- En collaboration avec les communes voisines et le mouvement Transition Minett, nous analyserons les avantages d'**une monnaie locale**, en prenant l'exemple du Beki dans le canton de Redange pour éventuellement l'introduire dans notre région. Cette démarche renforce le commerce local et assure les emplois locaux.
- Des biens fonciers et bâtiments communaux seront mis à disposition pour des projets innovateurs et pour une **production énergétique décentralisée**. Ainsi, des toitures, des serres, etc. pourront être utilisées pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Lors de l'**utilisation de l'énergie éolienne**, les dispositions légales seront respectées et nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas de conséquences négatives pour les riverains.

Santé, protection de l'environnement et de la nature: un environnement sain, une nature riche et diversifiée

Préserver la richesse naturelle et un environnement sain

Nous contribuerons largement à la préservation de la biodiversité et nous ferons avancer la protection de la nature et de l'environnement au niveau local. La biodiversité constitue la base d'un système écologique stable et est le fondement essentiel de la vie des plantes, des animaux et des hommes. Respirer un air pur et profiter du calme font partie de la protection de la santé. Grâce à des mesures préventives, telles que des espaces verts à proximité, la mobilité douce, des mesures d'apaisement du trafic ou des matériaux et des denrées alimentaires écologiques, la commune œuvrera en faveur d'un environnement sain et d'une qualité de vie élevée.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition s'engageront pour une **réserve naturelle supplémentaire** qui recouvrira une grande surface entre Oberkorn et Belvaux.
- Nous **relierons les zones vertes** entre elles et avec celles en dehors de l'espace urbain. La qualité de logement et de vie s'améliorera par la suite et des biotopes importants se créeront pour de nombreux animaux et de nombreuses plantes. Ces couloirs verts favoriseront l'échange de l'air ce qui amènera une nette amélioration de la qualité de l'air dans nos quartiers.
- Nous favoriserons la **biodiversité** par des mesures comme p. ex. le fauchage tardif et l'aménagement de prairies de fleurs sauvages.
- Dans **certaines zones forestières**, nous condamnerons les sentiers pour créer des terrains de retraite pour les animaux.
- Nous établirons des **programmes de sensibilisation pour la nature** et nous soutiendrons les programmes existants d'autres organisations (SICONA, Natur&Ëmwelt...) à ce sujet.
- Nous **sensibiliserons** les ménages et les entreprises dans les zones industrielles ou commerciales par un travail ciblé **aux espaces verts de proximité** et proposerons un conseil spécialisé.
- Un **cadastre d'arbres** sera établi pour le recensement, la gestion et la protection des arbres dans l'espace urbain.

- **Nous encouragerons l'implantation des toitures et façades végétales.**
- Nous poursuivrons la **ylviculture durable** des dix dernières années. Le label FSC pour nos forêts sera complété par des contrats de bail de terrains agricoles qui encourageront et soutiendront les tenanciers à renoncer à toute sorte de toxines sur les biens ruraux communaux. En contrepartie, des aides financières leur seront attribuées.
- Nous n'accueillerons toujours **pas de cirques avec des animaux**.
- Nous informerons les citoyens et citoyennes sur la **dangerosité des pesticides** en milieu privé et proposer des alternatives.
- Nous continuerons le «**biomonitoring**» — le contrôle de la qualité de l'air — et communiquerons les résultats à nos citoyens et citoyennes.
- Nous élaborerons un concept pour le **retour du loup** dans nos forêts. Nous allons largement informer et sensibiliser nos citoyens à ce sujet.
- En collaboration avec nos communes voisines au Luxembourg et en France, nous allons mener une **enquête sur la migration du gibier** pour en déduire un programme pour la promotion de la migration. Ainsi, nous rendrons plus attractifs nos espaces naturels pour certains animaux sauvages.
- Le «**Große Weiher**» sur le territoire de l'usine ArcelorMittal à Niederkorn sera dans la mesure du possible identifié et protégé comme zone de loisirs.
- Nous allons définir des **zones forestières** supplémentaires qui ne seront **pas cultivées**.
- Nous compléterons notre **service de jardinage** par un département pour l'entretien des arbres et engagerons du personnel qualifié à cet égard.

Une qualité d'eau excellente

L'excellente qualité de notre eau potable est la suite logique de la protection conséquente des eaux. C'est pourquoi nous continuerons de protéger nos sources locales d'eau potable. Le prix de l'eau couvrant les couts fournira les moyens financiers nécessaires pour atteindre ces objectifs, car il constituera un véritable outil de pilotage pour une gestion responsable de cette ressource précieuse. Le changement climatique, caractérisé par des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que l'évolution démographique exigent l'adaptation des infrastructures communales afin de protéger la population et de préserver la nature et l'environnement.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition installeront des **citernes supplémentaires** pour la récupération de l'eau de pluie et de source pour assurer l'approvisionnement en eau de nos espaces verts publics.
- En collaboration avec les instances étatiques, nous allons définir des zones de protection de l'eau. Le projet du **partenariat des rivières** sera mis en pratique. Nous nous engagerons fortement pour ce projet dans le syndicat intercommunal.
- Nous établirons un **programme de protection pour les sources et les ruisseaux**.
- Nous allons assainir la **Crosnière** à Lasauvage en collaboration avec nos communes voisines françaises.
- La **renaturation de la Chiers** se verra avancer.
- Nous renforcerons les **contrôles** et les **sanctions contre les pollueurs** de notre environnement.
- Nous allons optimiser notre réseau d'eau et **réduire la consommation** en eau de la commune. Des réservoirs pour la récupération des eaux de pluie et des sources seront installés.

- Nous sommes en faveur d'un prix de l'eau qui permettra de **couvrir les frais**. Parallèlement, nous donnerons des compensations sociales pour les ménages économiquement faibles. Des conseils en matière de consommation des ménages seront donnés aux ménages et aideront à faire des économies.
- **Nous élaborerons un concept pour économiser la consommation en eau:**
 - o Des campagnes de sensibilisation auprès des ménages privés et des entreprises;
 - o Le subventionnement des réservoirs d'eau de pluie;
 - o Le conseil sur les mesures l'économie d'eau.
- Lors de la planification de nouveaux quartiers et d'infrastructures routières, nous profiterons de notre **cadastre des sources** pour créer un réseau généralisé d'eaux de source potables.
- Dans le cadre du pacte climat, nous rassemblerons les commerces, les **entreprises artisanales, agricoles et industrielles** autour d'une table pour thématiser le sujet des mesures d'économie d'énergie et de la consommation d'eau.

Gestion des déchets: passer de l'économie linéaire à l'économie circulaire

La prévention des déchets constitue la plus haute priorité, car tout déchet évité décharge la nature et l'environnement. Le développement d'une économie circulaire poursuit l'objectif de consommer moins de ressources en revalorisant les déchets ou les produits qui ne sont plus utilisés. Afin de réussir la prévention et la valorisation des déchets, nous devons tous apporter un coup de main: les communes doivent susciter la prise de conscience nécessaire auprès des ménages et des entreprises et donner des incitations appropriées.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition réviseront le concept de gestion des déchets. **Le principe du pollueur-payeur servira de base pour toutes modifications**. Ainsi, nous proposerons des poubelles plus petites d'une capacité de 40 l et dans les résidences, nous miserons sur des parcs de recyclage en miniature.
- Nous exigerons des **contrôles plus stricts** de la poubelle verte et du sac Valorlux.
- Nous rendrons possible le **tri des déchets** sur la place publique.
- Un **nouveau concept** de gestion des déchets pour **immeubles** de moyenne et de grande taille sera élaboré.
- Nous soutiendrons les commerces qui vendent des **produits sans emballage**.
- Nous allons entamer des mesures pour **éviter le gaspillage de denrées alimentaires** au sein de nos maisons relais. Le partage des restes de nourriture avec le personnel et les parents d'enfants sera coutume.
- Nous soutiendrons les **bourses d'échange**, les «**Repair-Cafés**», les **friperies** (second-hand-shops) et les **marchés aux puces**.
- Lors de la construction de bâtiments communaux, nous utiliserons des **matériaux recyclables et écologiques**. Un biologiste du bâtiment devra accompagner chaque projet dès le départ.
- Lors de l'acquisition de biens et de marchandises ou de fournitures de services, nous prendrons en considération des **critères écologiques, sociaux et éthiques**. Ces critères compteront pour toute dépense de fonds publics.
- Nous insisterons pour que toute **organisation publique de festivités** tienne compte de critères écologiques.
- Nous élaborerons avec les **associations locales** un concept pour améliorer la gestion des déchets lors de leurs festivités.

Donner l'élan pour transformer la société

La commune, moteur de changement social et consommateur responsable

Notre ville doit être un environnement attrayant pour les activités commerciales et industrielles et susceptible de satisfaire les besoins de base des habitants de la région. L'implantation de petites et moyennes entreprises innovantes doit être encouragée ainsi que la diversification économique et la création de nouveaux emplois. Il faudra viser en particulier l'implantation ciblée d'entreprises produisant des produits ou ayant des processus de production porteurs d'avenir et respectueux de l'environnement.

La commune en tant que client et employeur de grande envergure peut, à travers l'attribution de marchés publics et à la répartition des deniers publics, jouer un rôle important pour l'émergence d'une autre économie également d'un autre «vivre ensemble».

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition continueront à soutenir l'**association locale des commerçants**. Le commerce local ne sera pas seulement raisonnable au sens de l'écologie, mais amènera également une meilleure qualité de vie pour les citoyens et citoyennes.
- Nous continuerons à soutenir le projet du **Science Center** qui est d'un grand potentiel pour notre commune. Il nous est important de mettre l'accent sur une entité juridique transparente avant d'engager la commune financièrement dans le projet.
- Lors de l'achat de denrées alimentaires, nous donnerons préférence aux **produits biologiques** saisonniers et régionaux et en provenance du commerce équitable.
- Nous rassemblerons les commerces, les entreprises artisanales, agricoles et industrielles autour d'une table afin de **créer des synergies** et d'augmenter le volume d'affaires.
- L'avenir de l'**hôpital à Niederkorn** sera thématiqué et les demandes en cours pour l'utilisation des infrastructures seront abordées avec les exploitants.
- En collaboration avec les communes voisines et le mouvement «Transition Minett», nous allons analyser les avantages d'une **monnaie locale** en prenant l'exemple du Beki dans le canton de Redange pour éventuellement l'introduire dans notre région. Cette démarche renforcera le commerce local et assurera les emplois locaux.
- Dans le cadre du pacte climat, nous allons thématiquer avec les mêmes acteurs les **mesures d'économie d'énergie**.
- Nous considérons la commune comme facteur économique actif qui seul ou en partenariat réalisera des **projets innovateurs et durables**. Le concept du 1535 ° en est un parfait témoin. Nous poursuivrons ce chemin de manière conséquente et offrirons des espaces à loyer très modéré.
- Suivant l'exemple des «**transition towns**» (cités en transition), nous allons encourager:
 - les formes alternatives de logements (p. ex. les coopératives de logement);
 - les nouvelles formes d'économie (p. ex. économie circulaire);
 - une production d'énergie décentralisée (p. ex. coopératives d'énergie);
 - une production locale d'aliments (p. ex. jardins communautaires).
- Lors de l'acquisition de biens et de marchandises ou de fournitures de services, nous nous orienterons vers des **critères écologiques, sociaux et éthiques**. Ces critères seront pris en compte pour toute dépense de fonds publics.

Passer complètement aux énergies renouvelables

À moyen terme, nous poursuivons l'objectif de couvrir l'intégralité de la consommation énergétique par des énergies renouvelables. La sortie de la dépendance du pétrole et du nucléaire doit également être amorcée dans l'immédiat au niveau local. L'utilisation d'énergie renouvelable sur le plan local, la création d'une valeur ajoutée communale et d'emplois régionaux s'inscrivent dans le même objectif.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition viseront une distinction élevée dans le cadre du **pacte climat**. La commune participera activement aux programmes nationaux pour atteindre les objectifs pour la protection du climat et par l'adhésion au pacte climat.
- Nous encouragerons les actions d'associations, de l'industrie et du commerce pour la **réduction des émissions de CO₂**. Des objectifs communaux pour la réduction des émissions CO₂ seront fixés et un bilan CO₂ sera établi et actualisé régulièrement.
- Nous encouragerons les associations à baisser leur consommation en énergie par un **nouveau système de subsides**.
- Nous allons adapter et élargir notre programme des subsides pour les mesures d'économie de l'énergie.
- Nous allons convertir le parc de véhicules communal vers l'**électromobilité**. Ceci concernera spécialement nos camions-poubelles. Ils pourront utiliser les pantographes existants au parc Gerlache et à Niederkorn («Im Mai») pour se charger et ainsi se déplacer sans émissions et sans bruit dans les quartiers
- Nous soutiendrons des projets dans les **pays en voie de développement** en collaboration avec la population locale pour promouvoir la connaissance des problèmes et la compréhension de la culture de ces pays.
- Nous apporterons notre contribution pour atteindre les objectifs du millénaire et organiser régulièrement des campagnes et soirées d'information sur la **problématique Nord-Sud**.
- Nous donnerons en bail les **terres labourables communales** selon des critères écologiques et sociaux et serons preneurs pour ces produits du terroir, p. ex. pour nos cantines scolaires.
- Nous allons organiser les **partenariats avec les villes jumelées** de sorte qu'il en résulte un échange concret entre citoyens avec des contacts et partenariats réels. À travers ces partenariats, des réseaux d'innovation et de créativité seront à développer.
- Nous allons **actualiser le concept énergétique** de la commune et le mettre en adéquation avec les objectifs de l'accord de Paris, de la 3^e révolution industrielle et avec les objectifs du développement durable des Nations Unies. Un catalogue de mesures correspondant sera élaboré et mis en œuvre de manière continue.
- Dans le cadre du pacte climat, nous nous engagerons pour un **concept d'économie d'énergie** et d'utilisation efficiente de cette énergie. Nous continuerons de promouvoir activement les économies d'énergie et de conseiller les ménages et les entreprises. Un suivi permettra de contrôler la consommation totale d'énergie et de peaufiner le concept des économies d'énergie.
- L'intégralité du territoire de la commune sera analysée systématiquement en vue d'évaluer s'il se prête à la production et à l'utilisation des **énergies renouvelables** et le potentiel existant (sites de parcs éoliens, production de bois, cadastres solaires, biomasse agricole, etc.) sera exploité. Nous lancerons

des installations communautaires supplémentaires de panneaux photovoltaïques sur des toits communaux et d'entreprises privées.

- Nous établirons une **comptabilité énergétique** pour les bâtiments communaux permettant d'analyser la consommation énergétique et de mettre en œuvre des stratégies pour accroître l'efficacité énergétique.
- Les nouvelles constructions de la commune seront réalisées dans le respect de la **meilleure classe énergétique** et dotées de techniques intelligentes afin d'optimiser la consommation en énergie. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation de matériaux de construction écologiques et écobologiques. Il faudra tenir compte d'un éventuel changement d'affectation ultérieur des bâtiments et du caractère recyclable des matériaux de construction.
- Nous informerons les ménages concernant les nouveaux instruments étatiques pour l'**assainissement énergétique des logements privés** et nous les conseillerons dans le cadre du pacte climat.
- Nous installerons des **bornes de chargement** supplémentaire pour l'électromobilité.
- Dans les nouvelles zones commerciales et les lotissements, nous tiendrons compte d'une **planification efficiente en énergie** (orientation des bâtiments, projection de l'ombre, réseau de chaleur de proximité...).
- Nous participerons à des **initiatives antinucléaires** et soutiendrons des mesures juridiques contre l'énergie nucléaire.

Promouvoir le tourisme durable comme facteur économique et culturel

Avec un concept local et régional pour le tourisme, des possibilités de développement pour l'économie s'établiront. Le potentiel existant pourra encore être mieux exploité. La coexistence de la culture industrielle et des offres en pleine nature sont une excellente base pour un tourisme journalier.

Nos mesures:

- Les partenaires de coalition vont élaborer, en coopération avec les organisations locales et les communes voisines, un **concept de tourisme** pour la région. La priorité est accordée à la préservation et à l'utilisation douce du patrimoine naturel, culturel et historique.
- Nous allons dresser un **inventaire des bâtiments**, places et paysages à protéger et nous nous doterons d'une stratégie en vue de les préserver ou de les valoriser.
- Nous veillerons à ce que la région soit promue de manière professionnelle, et ce faisant, les **infrastructures touristiques** respectueuses des critères de durabilité seront mises en avant.
- L'**amélioration qualitative de l'offre touristique** comprendra des pistes cyclables et des sentiers de randonnée thématiques, des visites guidées, des centres d'information, des auberges de jeunesse, des gîtes ruraux et des gîtes d'étape.
- Nous veillerons à une **bonne signalisation** et à l'entretien des sentiers de randonnées et des pistes cyclables.
- Nous aménagerons des **sentiers naturels et culturels** avec des explications sur l'histoire spécifique et la nature de la commune.
- **Nous aménagerons de nouveaux sentiers de randonnée** comme p. ex. la connexion de la rue de Hussigny vers le «Scheiergronn» jusqu'au «Plateau» ou bien le sentier historique à travers l'«Adlergrund».
- Nous soutiendrons des **projets sociaux** comme «De Klenge Casino» qui favorisent le tourisme et l'économie locale.

- Nous soutiendrons et développerons le projet «**Territoire naturel transfrontalier**» des communes de Differdange, Hussigny-Godbrange et Saulnes. L'association créée à cet égard sera dotée de personnel supplémentaire et d'autres communes seront attirées pour une adhésion. L'association réalisera des projets à caractère transfrontalier dans les domaines du tourisme et de la nature. Des subventions européennes y seront investies.
- Nous collaborerons étroitement avec l'**office régional du tourisme** et avec les structures de la Grande Région pour améliorer la diffusion des offres touristiques.
- Nous soutiendrons l'association «**Minettpark, parc industriel, naturel et ferroviaire**». Nous allons créer, en collaboration avec la commune de Pétange et le ministère compétent, un centre d'accueil pour visiteurs au Fond-de-Gras. Ce sera un point d'information pour les visiteurs comprenant des locaux pour conférences et enfin les installations sanitaires revendiquées depuis si longtemps. L'histoire de la sidérurgie sera retracée à l'aide d'une présentation visuelle en 3D.
- Nous voulons que les **édifices historiques** de notre commune exposent leur passé historique. Nous installerons des panneaux interactifs sur ces bâtiments qui informeront les citoyens et les visiteurs. Un circuit de randonnée devra relier ces bâtiments et constituera ainsi une nouvelle attraction touristique. Le projet devra se faire en collaboration avec la société d'histoire locale.
- Les **nouveaux services et les infrastructures communales** seront planifiés de sorte que la population locale et le tourisme en profitent.